

Secrétariat général

Numéro 03-2025

Réf. : FS/BM/SD

Paris, le 9 janvier 2025

RÉUNION À MATIGNON LE 9 JANVIER 2025

Chères et chers et camarades,

Ce jeudi 9 janvier 2025, dans le cadre du cycle des rencontres bilatérales à Matignon, le Premier ministre et son directeur de cabinet adjoint ont reçu la délégation Force Ouvrière composée de :

- Frédéric SOUILLOT, Secrétaire général,
- Patricia DREVON, secrétaire confédérale,
- Michel BEAUGAS, secrétaire confédéral et
- Patrick PRIVAT, trésorier confédéral,

s'est rendue à Matignon ce jeudi 9 janvier. Etaient présents le Premier ministre ainsi que son directeur de cabinet adjoint.

Le nouveau Premier Ministre a dit vouloir rouvrir les sujets liés à la réforme des retraites « sans tabou et en toute franchise » sur le recul de l'âge de départ, et sur la durée de cotisations. L'exécutif souhaite nous remettre autour de la table. Mais à ce stade, aucune précision n'a été donnée sur le format ou le calendrier. Pour autant, il s'agirait d'une discussion en continu sur deux ou trois mois. Nous avons rappelé que la temporalité de la négociation collective n'est pas la même que la temporalité politique.

Pour FO, la revendication prioritaire demeure l'abrogation de la réforme des retraites ! Nous avons également redit notre opposition à la retraite par points. A cet égard, le Premier ministre a répondu que ce sujet ne serait pas au menu des discussions.

FO a également redit son opposition à la retraite par capitalisation, source de spéculation contre les travailleurs et en aucun cas, une solution notamment pour les femmes ou les plus précaires.

La question de la prévention de l'usure professionnelle a été abordée. FO a réitéré sa volonté de prendre les choses par le bon bout, c'est-à-dire les questions d'emploi tout au long de la vie, les parcours professionnels, les reconversions, lutter contre l'emploi précaire, développer l'emploi pérenne notamment celui des seniors, ce qui permettrait d'apporter des recettes supplémentaires au système de retraite et de pérenniser



Circulaire confédérale

l'effectivité de notre système de protection sociale, alors que nous allons célébrer cette année les 80 ans de la sécurité sociale.

Concernant la transposition des ANI, nous avons revendiqué une transposition intégrale et fidèle et rappelé notre demande de transposition des propositions paritaires pour une justice prud'homale renforcée. L'exécutif nous a assuré que les ANI seraient retranscrits dans la loi.

Concernant la création du comité de filière commerce, nous avons écrit au premier ministre précédant en octobre dernier pour demander la mise en place d'un comité sur le même modèle que celui qui avait été mis en place dans l'industrie. Le gouvernement ayant été censuré, ce comité n'a pas eu le temps d'être mis en place. Le Premier ministre nous a assuré que ce comité de filière serait bien créé.

Sur l'actualité sociale, nous avons porté nos positions sur les décrets concernant les salariés allophones mais également celui portant sur les travailleurs transfrontaliers.

Pour conclure, nous lui avons remis le cahier de revendications (annexe) en lui rappelant qu'il convient, et plus encore dans le contexte actuel, de redonner la place qui est la sienne à la négociation collective.

Amitiés syndicales,

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Annexe : Cahier de revendications Force Ouvrière – Janvier 2025